

EXTENSION DE L'AIRE DE JEUX

L'absence d'équipement sportif sur la commune rendait nécessaire la création d'un espace de loisirs permettant aux jeunes de pratiquer une activité sportive et d'avoir un lieu pour se réunir.

A l'automne 2019, la commune a donc procédé à la création d'un espace de loisirs intergénérationnel, avec accès PMR, dans un espace arboré comprenant : un terrain multisports, une piste de course à pied, une aire de jeux pour jeunes enfants, un boulodrome, des places de stationnement pour les vélos et les voitures et un espace détente avec des bancs.

Devant le succès de cet espace et pour répondre à la demande croissante des administrés, le conseil municipal a souhaité étendre cet espace de loisirs avec des équipements adaptés aux adolescents et aux adultes afin de favoriser les échanges intergénérationnels, la mixité sociale et le bien-vivre ensemble.

Début juillet 2021, la commune a été destinataire d'une circulaire d'appel à projets subventionnés à 70% dans le cadre du Plan de relance **Fond Européen Agricole Développement Rural (FEADER)** « Soutien aux services en milieu rural » de la **Région Grand Est**.

Compte tenu de l'éligibilité des projets et d'une date butoir de dépôt du dossier fixée au 30 septembre 2021, le conseil municipal par délibération du 20 septembre 2021, a déposé dans l'urgence un projet d'extension de l'aire de jeux.

Le projet à proximité de l'école doit permettre d'offrir aux élèves et au centre de loisirs de Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Mergéy - Saint Benoit sur Seine – Villacerf des équipements supplémentaires.

Il consiste aussi à favoriser l'accès aux équipements sportifs et de loisirs pour la population. Le village connaît une forte augmentation de l'habitat avec environ 25% de logements nouveaux. Cette réalisation s'intègre dans un environnement arboré en préservant l'intégralité du boisement.

Le projet consiste à l'aménagement d'un espace entièrement accessible Personne à Mobilité Réduite, intégré dans l'espace arboré et composé de :

- une tyrolienne
- une table de ping-pong
- deux tables pique-nique
(dont une aux normes PMR) et deux bancs.

Le coût initial de cette extension était de 50 310 € TTC.



Le temps est passé, puis le 20 avril 2023, nous avons reçu une notification d'accord pour ce dossier.

Le 5 octobre 2023, nous étions informés que les travaux devaient être terminés et les factures réglées avant le 31 décembre sinon nous perdions le bénéfice de cette subvention. Il a fallu revoir les tarifs avec les entreprises car deux ans après ceux-ci n'étaient plus les mêmes. Après négociation, le coût actualisé est de 55 331€ TTC.

Les subventions représentent 29 348 € et la commune percevra en 2024 une compensation de TVA de 9 076 €. Ainsi le coût résiduel sera de 16 907 €.

Le temps pluvieux de cette fin d'automne a compliqué le chantier mais nous avons tenu le délai, les tables seront installées début 2024.

Nous avons profité de la présence de l'entreprise Eiffage pour aménager le chemin du Courtil Burotte. Les enfants et les adultes se rendant à pied à l'école ou à l'aire de loisirs traverseront dorénavant le carrefour entre les rues de Thurey et des Monts en toute sécurité. A l'intersection de ce chemin avec la RD15 un poteau central de signalisation a été fixé. Nous avons aussi aménagé les trottoirs d'accès au passage piéton.

